



Communiqué de presse

Plan de déconfinement Reprise de l'activité sportive

Redon, le 5 juin 2020

Suite aux annonces faites par le Premier Ministre et la Ministre des Sports depuis le 28 mai, les mesures de déconfinement s'élargissent et permettent la reprise de l'activité sportive sous certaines conditions.

Face aux obligations sanitaires relatives à la gestion des équipements sportifs, la Ville de Redon a décidé de maintenir la fermeture des infrastructures couvertes.

En effet, les mesures gouvernementales et particulièrement en matière de désinfection et de gestion des flux par le gestionnaire, rendent impossible la réouverture des équipements, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Par contre, la reprise des activités extérieures pourra se faire, mais dans le strict respect des normes édictées par l'Etat (règles sanitaires, gestes barrières, distanciation sociale).

Parallèlement, chaque fédération ayant élaboré un protocole spécifique à sa pratique, il sera demandé à chaque association de le fournir à la collectivité pour qu'elle le valide et ce avant toute reprise. Les services de la Ville en ont échangé avec l'ensemble des dirigeants au cours d'une réunion le jeudi 4 juin.

La Ville de Redon est attentive aux difficultés rencontrées par le monde sportif face à cette crise sans précédent et en particulier à l'emploi sportif.

Avec l'ensemble des acteurs, la Ville de Redon élaborera les conditions de la reprise pour que le mouvement associatif retrouve pleinement son rôle social.